

MODE D'UTILISATION

NEUTRALIZE 2010 A peut s'utiliser pur puis être rincé à l'eau avec un jet sous pression ou haute pression. Il peut également être utilisé en mélange avec de l'eau, de 3 à 50% de produit suivant la nature des polluants à éliminer.

Stocker sous abri en ambiance tempérée avant utilisation.

Réaliser un essai de compatibilité préalable sur les matériaux sensibles et les peintures faiblement réticulées en cas de contact prolongé.

CARACTÉRISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES TYPIQUES

CARACTERISTIQUES	VALEURS	UNITE
Aspect	Limpide	
Couleur *		
Odeur	Extrêmement faible	
Masse Volumique à 25°C	890	Kg/m ³
Point Éclair Vase Clos	> 160	° C
Point d'auto-inflammation	> 300	° C
Point de congélation	1	° C
Point de congélation des émulsions	1	° C
Indice Kauri Butanol	158	-
Limite Inférieure d'Explosivité	Non explosible	% (v/v)
Limite Supérieure d'Explosivité	Non explosible	% (v/v)
Teneur en COV (Composés Organo-Volatils)	0,0	% (m/m)
Teneur en solvants	0	% (m/m)
Teneur en hydrocarbures	0	% (m/m)
Teneur en aromatiques	0	% (m/m)
Teneur en benzène	0	ppm
Teneur en chlore	0	ppm
Teneur en fluor	0	ppm
Teneur en brome	0	ppm
Teneur en iode	0	ppm
Teneur en soufre	0	ppm

* Ce produit est réalisé à base d'esters d'huile végétale naturelle dont les origines ne permettent pas de spécifier une couleur constante. Celle-ci peut varier suivant les lieux de production et les conditions climatiques avant la récolte. Une différence de couleur même extrêmement importante n'influe en rien dans la performance du produit.

PRÉSENTATION

Code article : 510549 - Container 1000 L

Code article : 510548 - Fût 200 L

Code article : 510547 - Tonnelet 25 L



134 Route de Châteauneuf - 26200 MONTELIMAR

Tel : 04 75 01 03 85 - Fax : 04 75 51 05 98

info@itapfrance.fr



ITA NEUTRALIZE 2010 A

A236A

NETTOYAGE ET DISPERSION DE TOUS LES HYDROCARBURES

DEBITUMANT DEGROUONNANT

BIOTECHNOLOGIQUE
SANS COMPOSÉ ORGANO-VOLATIL
SANS ODEUR
NON TOXIQUE
BIODÉGRADABLE À 100%
100% D'ORIGINE VÉGÉTALE

NEUTRALIZE 2010 A est un fluide de nettoyage et de dégraissage émulsionnable spécifiquement développé pour remplacer les solvants hydrocarbures ou tous autres solvants d'origine pétrolière. Il répond immédiatement aux attentes des responsables de production et de maintenance en termes de performance, d'absence de toxicité, d'environnement et de sécurité.

APPLICATIONS

NEUTRALIZE 2010 A CONVIENT POUR L'ÉLIMINATION ET LA DISPERSION DE TOUS LES HYDROCARBURES LÉGERS À LOURDS QUE CE SOIT AU NIVEAU DE L'EXPLOITATION, DU STOCKAGE, DU TRANSPORT OU DE LEUR MISE EN ŒUVRE.



Exploitation du brut

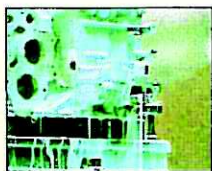
NEUTRALIZE 2010 A utilisé à 3% dans l'eau avec du matériel haute pression permet le nettoyage de toutes surfaces polluées par du pétrole brut type Afrique ou type Mer du Nord. Pour l'élimination de pétrole brut type Venezuela, augmenter la concentration de NEUTRALIZE 2010 A à 5% dans l'eau.



Stockage et transport des hydrocarbures

NEUTRALIZE 2010 A permet de solubiliser instantanément et de réaliser des micro dispersions, en vue de leur élimination, pour les essences, gasoils, kérozènes, fuels et fuels lourds. Il est alors utilisé de 3 à 5% dans l'eau selon que l'utilisateur disposera d'une agitation ou de matériel sous pression pour leur élimination.

Nettoyage des moteurs automobiles, poids lourds, TP, marines

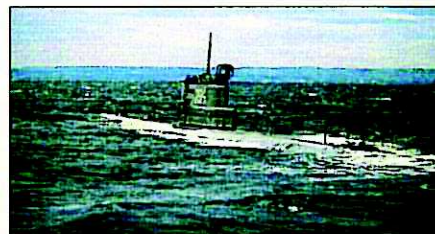


NEUTRALIZE 2010 A permet l'élimination rapide toutes pollutions hydrocarbures sur des surfaces ayant été soumises à température. Il est alors utilisé par aspersion de 5 à 8% dans l'eau puis éliminé avec du matériel sous pression.

NEUTRALIZE 2010 A élimine les goudrons, bitumes, fuels lourds. Il peut également être utilisé comme anti-adhérent à 20 % dans l'eau. Excellent diluant des goudrons provenant des résidus de combustion ou des goudrons d'origine végétale (bitume de Judée, goudron de Norvège).

Nettoyage de cales et de structures avant peinture

Utilisé à 3% dans l'eau, NEUTRALIZE 2010 A permet l'élimination de toutes pollutions organiques ou inorganiques avant réhabilitation.



Nettoyage de cales



Nettoyage de structures avant peinture

FORMULATION SANS SOLVANT, SANS COV

NEUTRALIZE 2010 A permet de s'affranchir immédiatement de l'Arrêté du 29 mai 2000 concernant les émissions de COV. D'autre part, il ne fait pas l'objet d'une surveillance médicale particulière. L'absence de solvant dans sa formulation l'exempte d'une inscription au tableau N°84 des maladies professionnelles.

FORMULATION SANS HYDROCARBURE, BIODÉGRADABLE À 100%

NEUTRALIZE 2010 A est rapidement et totalement biodégradable. Il protège l'environnement en cas de déversement accidentel, ainsi que les populations riveraines. Il ne nécessite aucune autorisation ou déclaration d'emploi auprès des autorités administratives (Décret 2002-680).

Facilement biodégradable par le test OECD 301 B (suivi du dégagement de CO2 au cours de la dégradation). Totalement biodégradable par le test OECD 302 C (suivi manométrique au cours de la dégradation).

FORMULATION AMÉLIORANT LA SÉCURITÉ

Non inflammable, NEUTRALIZE 2010 A supprime toute obligation de classement de la zone d'utilisation en zone ATEX (Arrêté du 8 Juillet 2003).

FORMULATION AMÉLIORANT LA GESTION DES DÉCHETS

NEUTRALIZE 2010 A est classé D.I.B. (Déchet Industriel Banal). Après usage, il peut être collecté gratuitement dans le cadre d'une valorisation.

ÉMULSION STABLE

NEUTRALIZE 2010 A utilisé en mélange avec de l'eau permet de réaliser des émulsions stables de 3 à 50% durant au moins 24 heures à température ambiante.

FORMULATION AMÉLIORANT L'HYGIÈNE

NEUTRALIZE 2010 A, ne contenant pas de solvant, n'émet aucune vapeur. Il est pratiquement inodore. Non entêtant, il est agréable à utiliser. De plus, non irritant et non sensibilisant, il est très peu desséchant pour les tissus lipo-cutanés. Cette préparation ne contient aucune substance répertoriée comme explosible, comburante, extrêmement inflammable, facilement inflammable, inflammable, cancérigène, mutagène, toxique, toxique pour la reproduction, nocive, irritante, sensibilisante, corrosive ou dangereuse pour l'environnement (Arrêté du 9 Novembre 2004). NEUTRALIZE 2010 A n'engendre aucune maladie professionnelle.